



Tahiti, jeudi 3 février 2022

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

Depuis bientôt un an, les organisations syndicales représentatives des contrôleurs aériens de l'organisme de Tahiti-Faa'a ont été sollicitées pour prendre part aux réunions relatives aux travaux du mandat DO visant à revoir les tours de service des contrôleurs, redéfinir le Besoin Opérationnel du centre et réorganiser la structure d'encadrement de la Division Circulation Aérienne.

Après 6 mois d'interruption des travaux, la Direction du SEAC/PF a annoncé, à la demande de la DSNA, la reprise des discussions selon un calendrier resserré, sous la menace permanente d'un Objectif de Gestion, concomitamment à une enquête administrative justifiée par un contexte social particulièrement tendu.

Les réunions des 10 et 19 janvier ont été l'occasion pour l'encadrement du SNA/PF de poursuivre ses avancées et d'afficher, prétextant l'appui des organisations syndicales présentes, le résultat pré-écrit d'une pseudo-concertation.

Les organisations syndicales signataires :

- Réaffirment leur objectif commun de défendre les intérêts du centre et de ses personnels ;
- Dénoncent les méthodes employées par l'encadrement local visant à mener coûte que coûte une prétendue concertation pour déclinier les conclusions du mandat DO écrites à l'avance. Le climat social que traverse le centre et la sérénité ébranlée en salle de contrôle ne permettent plus, dans ces conditions, la poursuite des travaux dits de concertation. En conséquence et dans ces conditions, les organisations syndicales ne siégeront plus aux réunions convoquées par le SNA/PF concernant la poursuite des travaux issus du mandat DO ;
- Exigent le retrait du mandat DO et de tout objectif de gestion associé ou assumé unilatéralement par la Direction. Néanmoins, elles assurent de leur volonté de poursuivre les travaux dans un contexte qui aura su retrouver la sérénité et l'apaisement nécessaires à des échanges de qualité.

SNCTA

SNNA FO

UNSA-ICNA